



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E37552

VALABLE JUSQU'AU 18/04/2027

ÉDITÉ LE

11/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 14/01/1977

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 20/03/2015
144 000

Raison sociale : ETABLISSEMENTS ORMANCEY

21 RUE D'ARCIS
10500 BRIENNE-LE-CHATEAU

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BRIENNE LE CHATEAU 309159465

Siret : 309 159 465 00017

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 4400545

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 110008259F-MCE-001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 110008259F-MCE-001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 03 25 92 83 73

Fax :

Portable : 06 63 97 98 88

Site Internet : <http://ormancey.batiment.fr>

E-mail : accueil@ormancey-batiment.fr

Responsabilité légale :

MATHIEU ERIC GÉRANT

Effectif moyen : 11

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Plâtrier / Plaquiste, Plombier, Serrurier métallier)	19/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	03/03/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.